

Interpellation présentée par le député:

M. Gabriel Barrillier

Date de dépôt: 2 décembre 2004

Messagerie

Interpellation urgente écrite **CEVA – Ne pas relâcher la pression**

A plusieurs reprises ces dernières années le Grand Conseil, à l'unanimité, a confirmé la nécessité de réaliser dans les plus brefs délais un réseau RER dans la région franco-valdo-genevoise.

Depuis l'entrée en vigueur de la deuxième phase des accords bilatéraux en matière de libre circulation le 1^{er} juin 2004, les difficultés liées à la circulation et au logement rendent cette réalisation de plus en plus urgente. Si l'on n'y prend pas garde, des tensions pourraient naître des deux côtés de la frontière parce que les problèmes d'aménagement du territoire, de mobilité et de logement ne peuvent pas être résolus à temps.

Le projet de liaison ferroviaire entre la gare de Cornavin et Annemasse constitue l'alpha et l'oméga de toute l'infrastructure RER dans la région. Actuellement, les efforts du canton se concentrent sur le financement fédéral et sur l'engagement des autorités françaises à compléter et assainir le réseau à partir de la frontière.

Le récent déplacement à Berne d'une délégation du Conseil d'Etat va incontestablement dans le bon sens. D'autres démarches sont en cours des deux côtés de la frontière où soufflent le chaud et le froid. C'est ainsi qu'en France voisine, les discussions vont bon train entre l'Etat central, la région Rhône-Alpes et les collectivités locales au sujet de l'ampleur de la liaison entre la frontière et la gare d'Annemasse.

Dans ce contexte décisif pour l'avenir de la mobilité et de l'aménagement du territoire dans notre région le Conseil d'Etat pourrait-il confirmer son engagement à réaliser au plus vite cette infrastructure vitale et nous assurer qu'il prend toutes les mesures commandées par les circonstances et qu'il engage tous les moyens nécessaires pour assurer la visibilité du projet à Paris, comme à Berne, en étroite symbiose avec les collectives régionales et locales françaises de l'Ain et de la Haute-Savoie ?